



HAL
open science

S'immerger pour émerger. La singularité des modes d'ouverture des BRIC

Julien Vercueil

► **To cite this version:**

Julien Vercueil. S'immerger pour émerger. La singularité des modes d'ouverture des BRIC. Piveteau, Alain; Rougier, Eric; Nicet-Chenaf, Dalila. Emergences capitalistes aux Suds, Karthala, pp.45-60, 2013, 9782811108427. halshs-01419898

HAL Id: halshs-01419898

<https://shs.hal.science/halshs-01419898>

Submitted on 20 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

S'immerger pour émerger. La singularité des modes d'ouverture des « BRIC »

Julien Vercueil
Université de Lyon, CEMI-EHESS

«Rien ne tend plus à décréditer les théories et principes généraux, que d'apercevoir les effets produits par des causes particulières que l'on n'a pas su prévoir» T. Malthus.

Au moment où les autorités des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) annoncent l'admission de l'Afrique du Sud au sein de leur club de dirigeants¹, s'interroger sur leur singularité peut sembler oiseux. Personne ne conteste en effet que chaque pays ait été confronté à un contexte spécifique durant ces vingt dernières années, qu'il ait procédé à ses propres choix de politique économique et d'ouverture et qu'en conséquence les trajectoires économiques aient été particulières, même si la synchronisation de leur émergence a eu un « effet de masse » plaçant ces quatre pays dans la même perspective.

Quel est l'intérêt d'une telle approche pour l'analyse économique?

D'une part, proposer une analyse comparative des trajectoires d'émergence des BRIC, ce qui est en soi une entreprise riche d'enseignements. Elle permet en effet de faire émerger des faits stylisés qui aident à comprendre ces dynamiques multidimensionnelles et changeantes, qui s'étendent de surcroît sur une période d'une génération.

D'autre part, offrir un éclairage nouveau sur les modalités de l'insertion dans l'économie mondiale, que l'on doit confronter périodiquement avec l'analyse théorique pour faire évoluer cette dernière (Piveteau et Rougier, 2010).

Enfin, servir de base à l'élaboration de scénarios pour tracer les grandes lignes de ce que peuvent devenir, dans un futur relativement proche, lesdites trajectoires.

Développer ces trois pistes dans toute leur richesse est une tâche qui dépasse largement l'ambition de cet article. Nous nous tiendrons ici à un raisonnement en deux temps :

- D'abord, revenir sur l'idée que l'émergence de ces pays a été rendue possible par leur observation scrupuleuse des prescriptions de la théorie standard, en examinant des conditions institutionnelles de leur immersion dans l'économie mondiale.
- Ensuite, reprendre les indicateurs courants de l'ouverture économique pour mettre en évidence la diversité des trajectoires d'insertion de ces économies.

Nous concluons sur les perspectives qu'offre pour l'analyse l'application d'une approche revisitée des avantages comparatifs aux situations singulières des BRIC.

¹ La Chine, qui préside actuellement le groupe informel, a officiellement invité le 24 décembre 2010 Jacob Zuma, Président de l'Afrique du Sud, à se joindre au prochain sommet des BRIC(S) de Beijing,

1. L'immersion dans l'économie mondiale et le changement institutionnel

Avant d'émerger, les BRIC se sont donc progressivement immergés dans l'économie mondiale. Ce processus s'est accompagné d'un changement institutionnel majeur, qui a dans une certaine mesure conditionné les modalités de l'émergence économique de ces pays.

La relation entre l'ouverture économique et le changement institutionnel est toutefois complexe. Pour s'ouvrir, ces pays ont dû mettre en mouvement certaines de leurs institutions fondamentales ; en retour, s'agissant d'une évolution qui a duré plus d'une décennie, la mise en contact direct et approfondi des acteurs nationaux avec ceux du reste du monde a produit des changements dans les comportements et les processus économiques qui ont affecté la forme même du changement institutionnel. Par ailleurs, les institutions d'une économie sont, par nature, composites (North, 1991, 97). Entre la loi (comme institution formelle destinée à encadrer les comportements) et les résultats économiques mesurables, viennent s'intercaler de multiples échelons intermédiaires entre lesquels des paliers d'interaction existent, qui relâchent la liaison que le législateur (et certains économistes) souhaiterait rigide (Vercueil, 2002, 274). Aussi le changement institutionnel consiste-t-il le plus souvent en une série de mouvements de convection qui traversent de manière différenciée les strates de l'épaisseur institutionnelle. Compte tenu de l'absence de synchronisation de ces mouvements, articuler finement la dynamique du changement institutionnel et celle de l'ouverture économique est une tâche ardue, quoiqu'indispensable à la clarification des processus en cause.

1^{ère} idée reçue : les politiques d'ouverture des BRIC ont suivi les recommandations de la théorie standard

La libéralisation du secteur extérieur des BRIC est un fait qui mérite examen. Dans quelle mesure les modifications de réglementation qui ont conduit au stade actuel d'ouverture de ces économies ont-elles suivi les prescriptions présentées dans les principaux manuels d'économie standard ?

Les changements institutionnels préalables à l'ouverture remontent parfois loin dans le passé de ces pays : pour la Chine, les premiers mouvements vers l'ouverture commerciale au reste du monde dans le cadre de la planification centralisée datent de 1978 (Gipouloux, 1986, 825). En Inde, de 1973 ou 1983, selon la perspective adoptée (Landy, 2001, 11). En Russie, de 1986 (Vercueil, 2002, 121). Au Brésil, les périodes d'ouverture commerciale ont alterné avec des périodes de repli (le Brésil est moins ouvert sur l'extérieur durant les années 1990 qu'il ne l'était en 1980), avant l'accélération des réformes à partir de 1995 (Brami Celentano et Siroën, 2007, 46-47). Les politiques menées vont dans le sens d'une libéralisation des échanges, mais la mise en branle des institutions concernées se fait de manière progressive, différenciée et, par moments, contradictoire.

Certes, ces pays ont tous connu (la Chine y compris) une période d'accélération du processus d'ouverture. Mais celle-ci a alors revêtu des formes qui contrastent de manière frappante avec les recommandations des conseillers occidentaux, qu'ils soient privés, universitaires ou employés par les institutions économiques et financières internationales². La manière dont la Chine et la Russie ont conduit leurs négociations d'accession au GATT, puis à l'OMC en est un exemple : s'il a fallu 17

² FMI et Banque Mondiale en particulier, mais pas seulement : la BERD et l'OCDE ont aussi procédé à des analyses et des évaluations régulières, assorties de recommandations, de certaines de ces politiques.

ans pour conclure l'adhésion de la Chine, la Russie est, début 2011, en train de battre le record de lenteur de son illustre prédécesseur.

A l'opposé de cette prudence générale, l'éphémère expérience russe de libéralisation par la « thérapie de choc » en 1992 fournit un intéressant contre-exemple d'application des recommandations occidentales en faveur d'une ouverture franche et massive (BRI, 1990, FMI *et alii*, 1991, Blanchard *et alii*, 1991, Nordhaus *et alii*, 1991, 329). Durant les vingt premiers jours de l'existence officielle de la Fédération de Russie (janvier 1992), le monopole d'Etat sur le commerce extérieur est aboli, l'économie est proclamée totalement ouverte aux capitaux étrangers et tous les droits de douane sont annulés. Mais la fuite des capitaux, la chute de la production manufacturière et le creusement du déficit budgétaire atteignent alors des proportions si considérables que les autorités doivent rétablir au bout de quelques semaines le contrôle des changes et à annoncer la réintroduction des droits de douane. Durant les années qui suivront, le gouvernement succédant aux auteurs de cette « Thérapie de choc » s'efforcera de rebâtir tant bien que mal un système de tarifs douaniers, faisant de la Russie l'un des rares pays au monde à présenter sa candidature au GATT (en 1993) tout en augmentant ses droits de douane, car leur niveau est alors inférieur dans le pays à celui des membres du GATT... (Economic Commission for Europe, 1992, 56-57).

Tableau 1. BRIC (et Union Européenne) : Profils institutionnels d'ouverture, 2010

	Brésil	Russie	Inde	Chine	Union Européenne
Adhésion à l'OMC	Membre fondateur (GATT : 1948)	Non (observateur)	Membre fondateur (GATT : 1994)	11/12/2001	Membre fondateur
Tarifs douaniers moyens maximum (engagements OMC)	31,4 %	-	48,5 %	10 %	5,2 %
Tarifs douaniers moyens pratiqués (en 2009)	13,6 %	10,5 %	12,9 %	9,6 %	5,3 %
Nombre de mesures de sauvegarde en vigueur en 2009	1	-	2	0	0
Nombre de disputes initiées à l'ORD– en tant que défendeur	14	-	20	20	70
Nombre de secteurs des services ayant des engagements GATS	43	-	37	93	115

Source : WTO, 2010.

Après les errements des années 1990, l'ouverture économique a suivi en Russie un cours moins radical et pour le moins inégal, à l'image – mais selon des modalités différentes – de ce que l'on a observé au Brésil, en Chine ou en Inde. Tout en proclamant leur souhait d'intégrer l'OMC et d'attirer les capitaux étrangers, les autorités russes ont pris dans les années 2000 une série de mesures qui mettent à mal l'idée d'un climat favorable aux entreprises étrangères (Vercueil 2007).

La perception occidentale de l'ouverture économique de la Chine reste elle aussi contrastée, tout comme celle de l'Inde (World Bank, 2010a, 9). Tout en étant moins opaque, l'économie Brésilienne est encore loin aujourd'hui d'être totalement ouverte aux entreprises étrangères : le Brésil est l'un des pays du monde où l'établissement d'une entreprise étrangère nécessite le plus de temps (World Bank, 2010a, 9). Le Tableau 1 compare les situations de ces pays au regard du cadre institutionnel de l'ouverture commerciale, en prenant comme référence l'Union Européenne.

Les BRIC connaissent une ouverture tarifaire croissante, mais le niveau de protection moyen pratiqué en 2010 reste le double de celui de l'Union Européenne. Le fait d'appartenir à l'OMC depuis longtemps ne préjuge pas d'une plus grande libéralisation tarifaire, ainsi que le montre la comparaison entre l'Inde ou le Brésil, membres fondateurs, et la Russie, simple observateur en cours de négociations d'accession. La manière dont cette ouverture institutionnelle se traduit dans les flux commerciaux diffère également selon les pays, comme l'indique le tableau 2.

**Tableau 2. BRIC (et Union Européenne) :
Profils commerciaux d'ouverture, 2010**

	Brésil	Russie	Inde	Chine	Union Européenne
Taux d'ouverture : indicateur de Balassa ((X+M)/PIB), 2007-2009	24,8 %	51,4 %	46,2 %	58,6 %	28,6 %
Commerce par tête (US \$, 2007-2009)	1969	5065	508	1921	9906
Taux de croissance annuel moyen du commerce extérieur (Biens et services, 2000-2009)	X : 12 % M : 10 %	X : 6 % M : 13 %	X : 16 % M : 19 %	X : 12 % M : 9 %	n. d. n. d.

Source : WTO, 2010. X : exportations. M : importations. n. d. : non disponible.

Si l'Inde, la Chine et la Russie présentent une intensité élevée des flux commerciaux dans l'activité totale, traduite par un indice de Balassa proche de 50 %, le Brésil et l'Union Européenne montrent un indice deux fois moins élevé. En revanche, l'intensité de ces mêmes flux par habitant pour la Russie et surtout l'Union Européenne dépasse largement les niveaux des autres pays sous revue, y compris celui du Brésil dont le PIB par habitant est pourtant du même ordre que celui de la Russie.

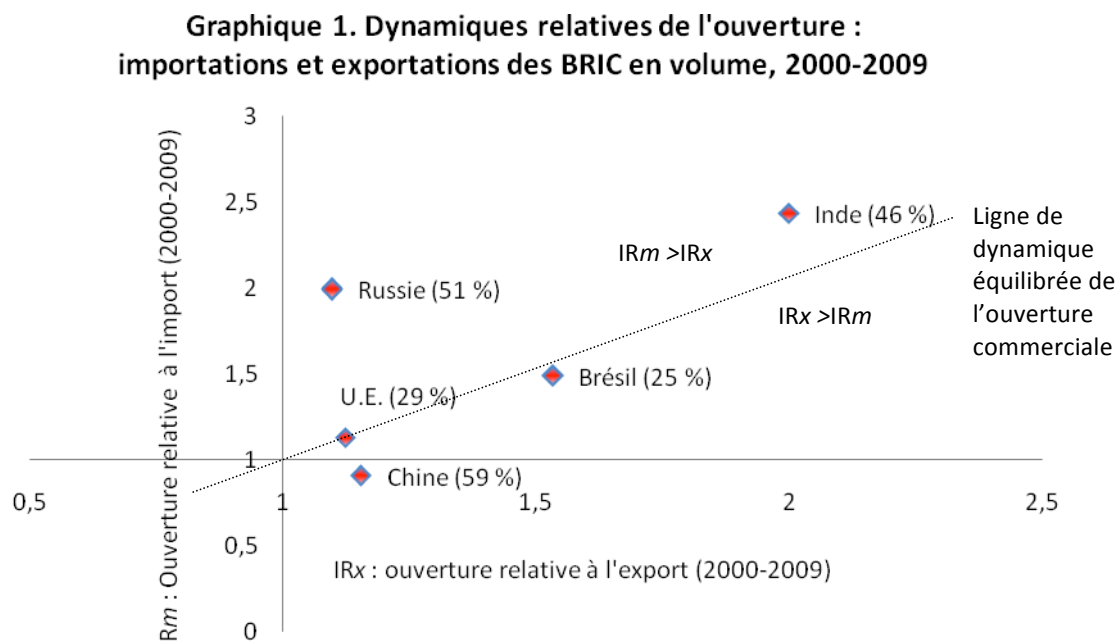
Si l'on examine les dynamiques d'ouverture commerciale de ces pays (à partir des données mentionnées dans dernière ligne du Tableau 2), on obtient une vision complémentaire de celle qui vient d'être présentée. En rapportant la croissance en volume des flux commerciaux durant la dernière décennie à celle du PIB, on mesure l'intensité quantitative du processus d'ouverture relatif à chaque économie. Soit, pour les exportations :

$$IRx = Ix/Ipib,$$

$$\text{et } IRm = Im/Ipib$$

où IRx (resp. IRm) est l'indice 2009 d'ouverture relative aux exportations (resp. aux importations), Ix (resp. Im) est l'indice 2009 des exportations (respectivement des importations) en volume, $Ipib$ l'indice 2009 de PIB en volume, tous les indices étant normés à 100 en 2000.

Le Graphique 1 représente les économies selon leurs valeurs respectives d' IRx et d' IRm .



Source : calculs de l'auteur d'après WTO, 2010. Entre parenthèses : rappel de l'indicateur de Balassa pour 2007-2009

Une valeur supérieure à 1 signifie que la croissance réelle du flux considéré a été supérieure à celle du PIB, et inversement. Le quadrant Nord-Est est donc celui d'une dynamique d'ouverture relative durant la période considérée, puisqu'il regroupe les économies dont le commerce extérieur dans ses deux dimensions a augmenté plus vite que l'activité économique générale. Si toutes les économies considérées ont connu une ouverture commerciale relative à l'export ($IRx > 1$), tel n'est pas le cas des importations : en Chine, les importations ont augmenté moins vite que le PIB ($IRm < 1$). Selon cette approche, l'ouverture relative la plus prononcée est sans conteste celle de l'Inde, dont la croissance du commerce international a été deux à deux fois et demi plus rapide que celle du PIB. En Inde et en Russie, l'augmentation de l'intensité du PIB en importations a été plus rapide que pour les exportations ($IRm > IRx$), tandis que le Brésil et la Chine présentent la situation inverse (l'Union Européenne connaissant une croissance identique des deux indices). On est bien loin d'une trajectoire unique pour ces pays, qui traduit une dynamique d'ouverture alignée sur un quelconque modèle.

Ce phénomène ne concerne pas seulement l'ouverture commerciale et productive : l'ensemble des comptes de la balance des paiements est resté sous surveillance des autorités de ces pays durant leurs réformes, quand bien même les organisations financières internationales les pressaient d'accélérer la libéralisation. La convertibilité du rouble russe n'est complète que depuis juillet 2006. Celles de la roupie indienne, effective en compte courant depuis 1994, et du yuan chinois ne commencent à être envisagées pour le compte en capital que depuis quelques mois.

Celle du real brésilien continue de connaître des restrictions. En somme, la connexion des systèmes financiers des BRIC avec ceux du reste du monde est encore loin d'être totale.

2. Les modes d'insertion, ou comment naviguer dans l'océan de la mondialisation

En elle-même, l'ouverture économique n'est pas synonyme d'émergence. Elle ne peut soutenir le processus de croissance accélérée que si elle reste compatible, dans la durée, avec le règlement des obligations extérieures du pays. Autrement dit, la balance des paiements ne doit pas souffrir excessivement de l'ouverture, au risque de mettre en péril la trajectoire d'ensemble de l'économie, ainsi que le Brésil (années 1980), l'Inde (en 1991) et la Russie (en 1998) l'ont vécu tour à tour à leurs dépens. Il est donc intéressant de confronter les moyens par lesquels les BRIC ont réussi à conjuguer leur insertion internationale et leur progression économique, à l'image des trajectoires passées du Japon (durant les années 1960-70), ou des « dragons » asiatiques (durant les années 1970-80).

2^{ème} idée reçue : l'émergence est synonyme d'excédent courant

L'arbre chinois ayant tendance à cachet la forêt de l'émergence, une idée préconçue concernant les BRIC pourrait être que l'émergence implique un excédent de la balance commerciale, ou à défaut un excédent courant. Le raisonnement sous-tendant cette idée serait que si les transformations internes s'accompagnent d'une libéralisation en compte courant, imposant par là même une contrainte de convertibilité pour la monnaie nationale, il paraîtrait nécessaire de bénéficier d'excédents courants pour soutenir une dynamique de croissance forte sur plus de dix ans. Dans le cas contraire, l'émergence poserait rapidement un problème de solvabilité extérieure.

Ce n'est pourtant pas le cas. Certes, la Russie et la Chine sont deux économies dont l'émergence s'est accompagnée d'excédents courants reconduits sur une longue durée, mais l'Inde et le Brésil présentent deux cas contraires. Durant la longue période de son ascension économique, la Chine elle-même a pu enregistrer par moments des déficits (Tableau 3).

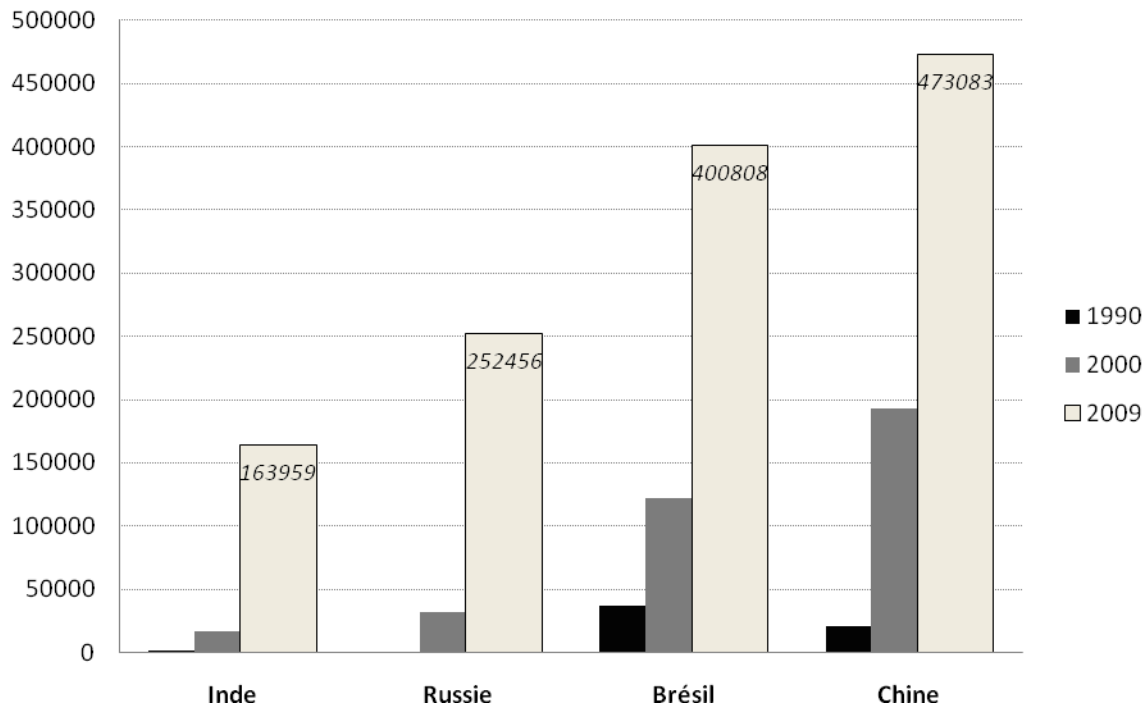
Tableau 3. Soldes extérieurs comparés des BRIC, 1987-2008

Balance des transactions courantes, solde (% du PIB)	Excédent moyen	Excédent minimum	Excédent maximum
Brésil (1995-2008)	-1,62	-4,32	1,76
Russie (1999-2008)	10,11	5,95	18,04
Inde (1992-2008)	-0,7	-2,21	1,53
Chine (1987-2008)	2,89	-1,94	10,99

Source : Vercueil, 2010, 122.

Si la croissance du Brésil et de l'Inde a pu s'accommoder durablement d'un déficit courant, c'est en grande partie grâce au flot d'investissements qui a afflué dans ces deux économies durant la période. S'agissant des investissements directs étrangers, leur stock a été multiplié par 10 au Brésil, par 100 en Inde, durant les deux dernières décennies (Graphique 2).

**Graphique 2. Stocks d'IDE entrants des BRIC, 1990-2010
(Mns US \$ courants)**



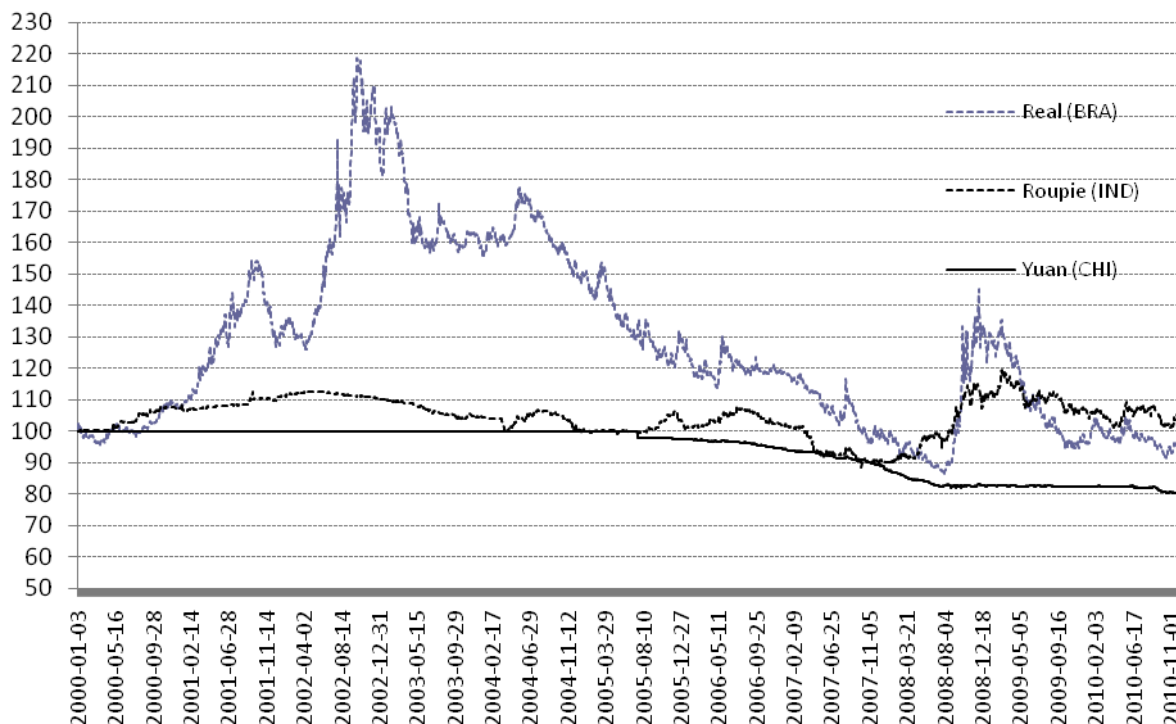
Source : UNCTAD, 2010, 172.

En Inde, les flux nets d'IDE et des flux d'investissement en portefeuille ont atteint chacun 12 milliards de dollars par an en moyenne entre 2005 et 2009 (avec une plus grande volatilité pour les investissements en portefeuille). Leur addition a permis de compenser le déficit de la balance courante. Au Brésil, les flux nets d'IDE ont été plus considérables encore avec une moyenne annuelle de 28 milliards sur la période 2005-2009, contre 20 milliards pour les investissements en portefeuille. Tout comme pour l'Inde, ces flux ont largement financé le déficit courant qui s'est développé durant les trois dernières années au Brésil.

3^{ème} idée reçue : l'émergence requiert une sous-évaluation réelle du taux de change

L'émergence est-elle nécessairement liée à une sous-évaluation réelle du taux de change, qui permettrait de développer les exportations au détriment des partenaires commerciaux de ces pays, en particulier les pays occidentaux ? Cette idée, qui sous-tend certaines présentations rapides de l'insertion internationale de ces pays, ne résiste pas à un examen même sommaire.

Graphique 3. Taux de change nominal du Dollar vis-à-vis du Real, de la Roupie et du Yuan : 2000-2010

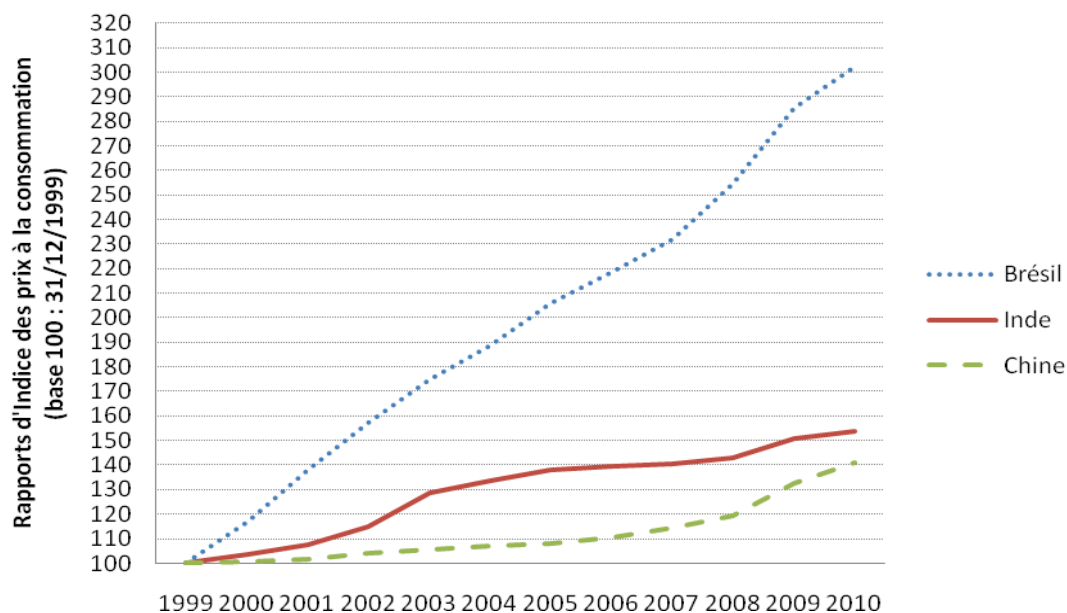


Source : Calculs de l'auteur d'après Réserve Fédérale Américaine, 2011. Données en moyenne journalière. Base 100 : 03/01/2000.

Les évolutions respectives des taux de change nominaux du yuan, de la roupie et du real permettent de procéder à une première différenciation : la Chine a conservé l'ancrage nominal de sa monnaie sur le dollar jusqu'en 2005 et n'a introduit un flottement contrôlé qu'après, qu'elle a interrompu à nouveau au moment du déclenchement de la crise financière internationale. Dans l'intervalle (3 ans), le yuan s'est apprécié nominalement d'un peu moins de 20 % par rapport au dollar. La roupie indienne, quant à elle, s'est dépréciée jusqu'en 2002. Elle a ensuite connu une période d'appréciation nominale lente et inégale, jusqu'au déclenchement de la crise. Des trois monnaies, c'est le real qui a connu les fluctuations les plus violentes, avec une forte dépréciation entre 2001 et 2003, puis une appréciation graduelle jusqu'à la survenue de la crise, qui déclenche de nouvelles turbulences. En fin de période (fin décembre 2010), le taux de change nominal de la roupie par rapport au dollar est revenu aux alentours de son niveau de janvier 2000, tandis que le yuan s'appréciait de 20 % et le real, de 7 % (Graphique 3).

Dans le même temps, les écarts (positifs) cumulés d'inflation avec les Etats-Unis ont atteint 40 % pour la Chine, 54 % pour l'Inde et plus de 200 % pour le Brésil (Graphique 4). Si l'on ne tenait pas compte des écarts de croissance de la productivité, ces évolutions signaleraient une appréciation réelle de 40 % pour le yuan, de 50 % pour la roupie et de 210 % pour le real.

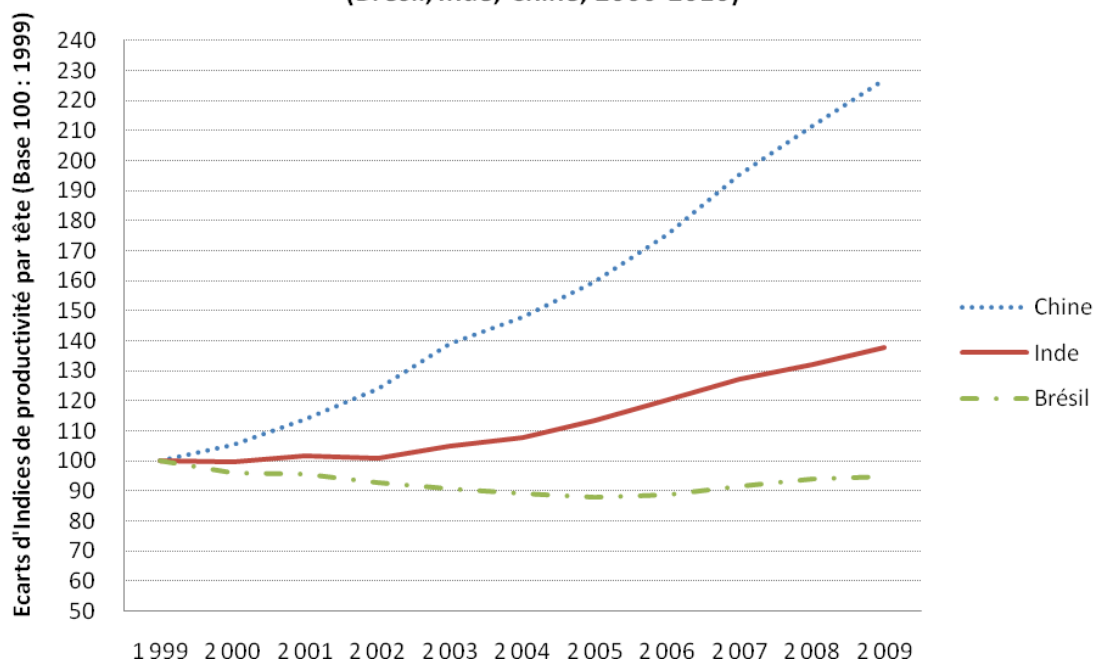
**Graphique 4. Ecart cumulé d'inflation avec les Etats-Unis
(Brésil, Inde, Chine, 2000-2010)**



Source : calculs de l'auteur d'après The World Bank Database 2010.

Mais la comparaison avec les Etats-Unis des évolutions de la productivité, mesurée par le PIB par employé, accentue les divergences entre les trajectoires de chaque pays : la Chine connaît une croissance de sa productivité par tête qui a creusé en 10 ans un écart cumulé de 127 points avec les Etats-Unis. L'écart n'est que de 38 % pour l'Inde et il est négatif (-5 %) pour le Brésil (Graphique 5).

**Graphique 5. Ecart cumulé de productivité par tête avec les Etats-Unis
(Brésil, Inde, Chine, 2000-2010)**



Source : calculs de l'auteur d'après Groening Growth and Development Center, 2010.

Au sein des BRIC, il n'y a donc que la Chine dont l'émergence se soit accompagnée d'une dépréciation réelle persistante et significative de la monnaie durant la période (65 à 70 % en cumulé si l'on s'en tient aux estimations préliminaires réalisées ci-dessus). La roupie indienne a subi une appréciation réelle située entre 15 et 20 %, tandis que le real brésilien connaissait une appréciation réelle de plus de 200 %. Quant à la Russie, les travaux de la Banque Mondiale sur le taux de change effectif réel du rouble montrent une appréciation de 46 % entre 2003 et 2009 (World Bank, 2010b). Pour accepter l'idée de la persistance en fin de période d'une sous-évaluation de ces monnaies, il faudrait supposer qu'elles étaient massivement sous-évaluées au début des années 2000, hypothèse qui n'est pas soutenue par l'examen de la balance courante de ces pays en début de période - même pour la Russie qui a laissé glisser le rouble de 40 % entre août et octobre 1998, mais dans un contexte fortement inflationniste. Si la Russie est parvenu à maintenir un excédent courant malgré l'appréciation réelle de son taux de change, c'est grâce à l'augmentation de ses recettes d'exportations de matières premières, en particulier énergétiques. Le tableau 4 reprend et synthétise les éléments présentés ci-dessus en les reliant aux données (actualisées) du tableau 1 sur les soldes courants.

Tableau 4. Synthèse des évolutions de change réel et du compte courant des BRIC, 2000-2010

	Evolution estimée du taux de change réel par rapport au dollar	Evolution du compte courant de la Balance des paiements
Brésil	Appréciation réelle de 200 %	Déficit persistant (-0,7 % du PIB en moyenne)
Russie	Appréciation réelle de 45-50 % (sur 2003-2009)	Excédent persistant (+9,3 % du PIB)
Inde	Appréciation réelle de 15-20 %	Déficit persistant (-0,5 % du PIB)
Chine	Dépréciation réelle de 65-70 %	Excédent persistant (+5,5 % du PIB)

La description des conditions monétaires de l'ouverture économique proposée par cette rapide confrontation est donc celle d'une divergence des trajectoires individuelles, et pas celle d'une homogénéité dictée par une « one best way ». Elle montre que d'autres voies que la sous-évaluation systématique ont pu être empruntées par certaines de ces économies pour faire de leur immersion dans la mondialisation un levier de leur émergence.

Conclusion : un agenda de recherches

Les trajectoires d'émergence empruntées par les BRIC illustrent bien la variété des modes d'insertion d'économies à revenus intermédiaires dans les courants d'échanges mondiaux, variété irréductible à des approches monistes faisant tour à tour du taux de change, des coûts de production ou d'un programme de réformes strictement cadencé l'alpha et l'oméga du succès. Elles montrent *a contrario* l'intérêt d'une modélisation d'une telle diversité : on ne peut pas se contenter d'affirmer, par exemple, que la compétitivité internationale des économies émergentes ne réside pas uniquement ni toujours dans la faiblesse de leurs coûts salariaux unitaires ; il faut aussi élaborer une voie d'analyse des formes que cette compétitivité prend dans la réalité.

Cette élaboration peut nourrir tout un agenda de recherches. Prenant appui sur la littérature existante en matière d'avantages concurrentiels, on peut en proposer, à titre exploratoire, une

première répartition qui distinguerait trois formes principales :

- *Avantages malthusiens – rentiers* : s'inspirant de l'analyse de la rente proposée par Thomas Malthus (1846, 125), on qualifierait ainsi la possibilité pour des agents économiques de tirer parti d'un stock de ressources rares et non reproductibles présent sur le territoire national. Dans la mesure où ces ressources font l'objet d'une demande par le reste du monde, il est possible pour ces agents d'en extraire, au moins temporairement, une rente issue du différentiel entre le prix de vente et le coût de production.
- *Avantages ricardiens – en coûts relatifs* : à partir de la théorie classique des avantages comparatifs élaborée par David Ricardo (1821, 153-155), on étudierait dans ce cas les avantages relevant de la capacité qu'ont certaines organisations de produire à moindre coût, dans un pays donné, des biens qui pourraient théoriquement être produits dans d'autres pays. Dans cette catégorie seraient compris les biens et services intensifs en facteurs - fixes - relativement abondants pris en compte par la théorie néo-classique du commerce international mais aussi, potentiellement, des catégories de production qui échappent au pouvoir explicatif de l'approche « H.O.S »³.
- *Avantages schumpéteriens – en qualité* : prenant pour point de référence la théorie de la concurrence par l'innovation de Joseph Schumpeter (1939, 47-61), on qualifierait ainsi les avantages relevant de la possibilité pour les organisations de dominer leur marché par l'innovation technologique ou commerciale. Celle-ci leur confère en effet une compétitivité hors coût liée à des éléments de monopole qui peuvent être protégés (dans certaines limites) des effets de l'imitation concurrentielle par l'environnement institutionnel (dispositifs juridiques de protection de la propriété intellectuelle, par exemple) ou par les processus d'innovation eux-mêmes.

L'agenda de recherches dessiné par cette typologie des avantages comparatifs est certes ambitieux : il s'agit de proposer une qualification cohérente et aussi générale que possible des trajectoires d'insertion des économies émergentes dans les flux d'échanges mondiaux, dans une perspective théorique qui rende justice à la variété des ressorts possibles de la compétitivité, y compris au niveau micro-économique, et aux cadres institutionnels qui favorisent leur développement. Pour ce faire, il nous paraît nécessaire de s'appuyer sur une analyse des processus concurrentiels qui tienne compte des stratégies des organisations sur le terrain : celles-ci mobilisent des ressources de nature très diverse pour pérenniser leurs positions sur un marché, en cherchant à s'adapter aux contextes auxquels elles sont confrontées. Les approches évolutionnaires et institutionnalistes des processus concurrentiels nous paraissent à même de fournir le socle théorique d'une telle analyse.

³ Terminologie reprenant les initiales des noms d'Eli Hecksher, Bertil Ohlin et Paul Samuelson, fondateurs de la théorie des avantages comparatifs élaborée par l'approche néo-classique du commerce international.

Bibliographie :

Blanchard O., Dornbush R., Krugman P., Layard R., Summers L., 1991, *Reforms in Eastern Europe*, Cambridge (Mass.), MIT Press.

Brami Celentano A., Siroën J.-M., 2007, « Mondialisation et politique fiscale au Brésil », *Les études du CERI*, n°140, décembre 2007, 50 p.

BRI, 1990, *60^{ème} Rapport Annuel*, Bâle, BRI.

Economic Commission for Europe, 1992, *Economic Bulletin for Europe Vol. 44*, Geneva, United Nations.

FMI, Banque Mondiale, OCDE, BERD, 1991, *L'économie de l'URSS*, Paris, OCDE.

Gipouloux F., 1986, « Chine : L'ouverture à l'étranger », *Revue Tiers-Monde*, 1986, Vol. 27, n°108, p. 825-841.

Groeningen Growth and Development Center, 2010, *Total Economy Database (TEB)*, consultable sur <http://www.conference-board.org/data/economydatabase/>

Gupta P., 2005, « Macroeconomic Determinants of Remittances : the Case of India », *IMF Working Paper*, WP/05/224, December 2005.

Landy F., 2001, « Libéralisation économique en Inde : inflexion ou rupture ? », *Revue Tiers Monde*, Vol. 42, n°165. p. 9-16.

Malthus T., 1846, *Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique*, Paris, Guillaumin et Cie.

Nordhaus W., Peck M., Richardson T., 1991, "Do Borders Matters ? Soviet Economic Reforms after the Coup", *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 2.

North D., 1991, « Institutions », *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 5, n°1, p. 97-112.

Piveteau A., Rougier E., « Émergence, l'économie du développement interpellée », *Revue de la régulation*, n°7, 1er semestre 2010, mis en ligne le 03 juin 2010, Consultable sur <http://regulation.revues.org/index7734.html>

Ricardo D., *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, (1821) 1993, Paris, GF-Flammarion.

Schumpeter J. A., (1939) 1964, *Business Cycles. A Theoretical, Historical and Statistical Analysis of the Capitalist Process*, New-York, Mc Graw-Hill.

UNCTAD, 2010, *World Investment Report 2010*, Geneva, UNCTAD.

Vercueil J., 2002, *Transition et ouverture de l'économie russe. Pour une économie institutionnelle du changement*, Paris, L'Harmattan.

Vercueil J., 2007, « La Russie et l'OMC : dernière ligne droite », *Russie.Nei.Visions*, n°16, IFRI, février 2007, consultable sur www.ifri.org.

Vercueil J., 2010, *Les pays émergents. Brésil-Russie-Inde-Chine... Mutations économiques et nouveaux défis*, Paris, Bréal.

World Bank, 2010a, *Investing across Borders 2010*, Washington, The World Bank.

World Bank, 2010b, *Russian Economic Report 2010*, Washington, The World Bank.

WTO, 2010, *Trade Profiles 2010*, Geneva, World Trade Organization.